RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.M.J.
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 1 Bis, Rue des Mathurins-les-Loges
77720 QUIERS
Melun B 810 691 667

RAPPORT DU LIQUIDATEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CLOTURE DE LIQUIDATION DU 30 SEPTEMBRE 2024

Mademoiselle, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de vous rendre compte de notre mission de liquidateur et de vous demander de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

La dissolution anticipée de la Société a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 Mai 2024.

Après cession de tous les éléments d'actifs et paiement de tous les créanciers sociaux, les comptes de liquidation font ressortir un solde positif de 451 749,26 euros que nous vous proposons de répartir entre les associés de la façon suivante :

- Une somme de 1 euro par part sociale représentant le remboursement du montant nominal de chaque part sociale, soit 30 000 euros au total ;
- Une somme de 14,06 euros par part sociale représentant le boni de liquidation, soit 421 749,26 euros.

Les documents, comptes et rapports vous ont été adressés dans les conditions et délais prévus par la loi, les règlements et nos statuts.

Nous vous invitons à adopter les résolutions proposées, à donner quitus de notre gestion et à constater la clôture de la liquidation de la Société.

Fait à QUIERS
Le 13 Septembre 2024

LE PRESIDENT

[redacted]